



Renierement, mensonges et calomnie !

Mennecy
Avance
Ensemble, continuons !

C'est le tiercé que joue le candidat «PS sans étiquette» Monsieur Richomme.

Renierement

Après s'être largement servi du Parti Socialiste dont il a été le représentant aux municipales et cantonales de 2007, après avoir soutenu les candidats du PS à chaque élection, il n'a de cesse, depuis que François Hollande «culmine» à 15 % de bonnes opinions dans les sondages de renier son appartenance politique prenant au passage les Menneçois pour des imbéciles !

Mensonges

Plus c'est gros, mieux ça passe ! Dans ses derniers tracts, Monsieur Richomme candidat «PS honteux» aligne les mensonges comme les enfants de maternelles les nouilles sur des colliers.

- **Il critique** à longueur de tracts les équipements construits ou rénovés par la Mairie qui se comptent par dizaines, il prétend donner des leçons et n'hésite pas à dire que rien n'a été fait !
- **Il aligne** des chiffres imaginaires concernant les dépenses de communication de la ville et les fêtes et cérémonies pour faire croire que les élus feraient n'importe quoi sur le dos des contribuables (voir au verso). Il annonce 365 000€ de frais de communication pour 2013 dans un tract paru il y a 15 jours, montant qu'il réduit à 210 000€ aujourd'hui ce qui est encore faux !
- **Il parle** de délinquance en utilisant des chiffres des années passées, ignorant volontairement ceux de 2013 qui placent notre ville parmi les plus sûres du département. Après avoir voté contre toutes les augmentations des effectifs de la Police Municipale et contre tous les budgets destinés à la sécurité, il prétend donner des leçons !
- **Il ment** encore en affirmant que plus de 1 000 logements sont construits à Mennecy là où il y en a moins de 600 (dont 45 % de logements privés en accession à la propriété) et 140 appartements dans le cadre d'une résidence pour personnes âgées. Il oublie de dire que c'est le gouvernement de François Hollande pour lequel il a fait campagne qui impose aux communes de construire de plus en plus de logements en Ile-de-France.
- **Mensonges** encore sur la petite enfance où il oublie de dire qu'une crèche de 60 places dans la ZAC de Montvrain II va voir son permis de construire déposé dans quelques semaines et que la Mairie travaille avec les assistantes maternelles de la ville à la création d'un équipement permettant d'offrir 16 nouvelles places !

Calomnie

Salissez, salissez, il en restera toujours quelque chose !

Monsieur Richomme perd ses nerfs et à défaut d'arriver à convaincre qu'il peut apporter quelque chose à notre ville, il cherche surtout à détruire et salir.

**Elections
Municipales
23 et 30 Mars 2014**

République Française
Département de l'Essonne
Ville de Mennecy

Pour Monsieur Richomme : 2 + 2 = 5 ! (1^{ère} partie)

16 janvier 2014

Dans le dernier tract dont il a gratifié nos boîtes aux lettres qui ne lui avaient pourtant rien fait, Monsieur Richomme, chef de file de la « gauche honteuse » à Mennecey n'y va pas avec le dos de la cuillère ! S'attaquant cette fois à la communication et à la politique culturelle de la ville, il entend appuyer sa thèse sur des chiffres « ahurissants » et, tel un joueur de scrabble, il cherche à placer des mots qui « comptent double » voire plus ! Deux exemples, pour illustrer cette culture du mensonge qui pousse notre candidat socialiste à dénoncer des inflations aussi galopantes qu'imaginaires des dépenses :

Le supplément illustré au bulletin Mennecey Actu N° 18 du mois de janvier aurait d'après lui coûté « environ 15 000€ » ! Le moins qu'on puisse dire c'est que sa conception de « l'environ » est large et généreuse puisque le document en question a coûté, facture à l'appui, 9 754€ soit 35% de moins !

Quant à l'évènement culturel de niveau national « Mennecey Métal Fest », Monsieur Richomme écrit sans rire qu'elle aurait coûté « plus de 400 000€ » à la ville !

Excusez du peu !

Outre que le montant de la dépense est très loin d'atteindre une telle somme, le candidat socialiste sans étiquette, aussi fâché avec l'économie que ses mentors du gouvernement « oublie » totalement de prendre en compte les recettes réalisées à l'occasion de cette manifestation, dont le coût réel pour la collectivité n'a pas atteint la moitié du montant annoncé !

Alors, fâché avec les chiffres, Monsieur Richomme ?

Ou, plus perfidement, engagé dans une entreprise de désinformation ?

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose » disait Voltaire.

Mais les chiffres sont têtus et vérifiables !

Avec un candidat qui sait aussi bien compter, les menneçoises et les menneçoises peuvent se faire du souci pour les prochains budgets, si d'aventure il parvenait à ses fins.

La gestion d'une commune n'est pas un jeu de société et les dépenses comme les recettes ne se paient pas avec des billets de Monopoly !

« Ce qui est excessif est insignifiant », disait Talleyrand. Gageons que les électeurs auront la sagesse de s'en souvenir lors des échéances prochaines.

Pour Monsieur Richomme 2 + 2 = 5 (2^{ème} partie)

18 janvier 2014

Mais où va-t-il chercher donc tout ça !!!

D'après le candidat « socialiste sans étiquette » qui se propose d'administrer Mennecey au cours des six prochaines années, les dépenses en communication de la commune se seraient élevées à 365 000€ en 2013, 295 000€ en 2012 et 190 000€ en 2011.

Mais pourquoi diable se limiter ainsi ? Je trouve que dépasser le million d'euros, ça aurait eu « plus de gueule ».

Là, il se contente de la jouer « petit bras », finalement !!!

Plus concrètement, et ne voulant pas lui donner (gracieusement) de cours de finances publiques, ça l'instruirait, je préfère renvoyer Monsieur Richomme aux documents budgétaires officiels, seuls juges de paix en la matière.

Le budget « communication » de la ville est constitué, pour l'essentiel, par les publications régulières telles que le bulletin municipal « Mennecey Actualité » et les différents Guides pratiques à destination des habitants (Bel âge, Jeunesse, associations...).

Pour ne reprendre que les 3 derniers exercices, les charges réellement supportées par notre budget en la matière n'ont été que de 146 300€ en 2013, 92 000€ en 2012 et 40 400€ en 2011, ce qui représente entre 0,3 et 0,8% de notre budget de fonctionnement.

Somptuaire en effet !

Ah démagogie, quand tu nous tiens...

Si Monsieur Richomme nous prouve qu'il sait multiplier (il connaît sa table de 3, voire de 5, selon les années...), il semble qu'il ne sache pas soustraire puisque, en ce domaine comme en d'autres, il refuse de prendre en compte les recettes.

Il est vrai qu'il vote systématiquement contre les tarifs des insertions publicitaires, qui permettent pourtant de réduire significativement le coût pour notre commune des différentes publications.

Mensonges ? Incompétence ?

Les paris sont ouverts... Comme les yeux des menneçoises, qui, nous n'en doutons pas, sauront s'en souvenir au mois de mars prochain.